

Initiative

Achat d'électricité : Nantes Métropole mutualise !

Toutes les collectivités ont dû se préparer à la fin des tarifs réglementés d'électricité (tarifs jaune et vert) au 31 décembre 2015. Des collectivités qui devront également faire face à la hausse programmée des tarifs de l'énergie...

Face à ces échéances, Nantes Métropole a commencé à organiser de premières rencontres en 2013. Juin 2014, des courriers partent aux maires des 24 communes de l'agglomération, leur proposant de travailler ensemble à la future mise en concurrence des tarifs de l'électricité...



©Régis Routier

Un réseau d'acteurs de l'énergie se constitue, privilégiant des méthodes de travail participatives plutôt inédites pour des collectivités. Rapidement, tout se met en mouvement. Nantes Métropole, ses 24 communes, deux CCAS, Nantes Métropole Habitat (un bailleur social) et le Syndicat Mixte pour l'Hébergement des Gens du Voyage décident de **construire ensemble un groupement de commande publique mutualisé d'achat d'électricité**. Au total, plus de 6 000 points de livraison sont concernés (bâti, espace public, process). « **Toutes les compétences -techniques, administratives, juridiques- ont été mises en commun et utilisées, chacun avait un rôle à jouer et chacun s'est exprimé sur ses besoins, tout le monde a été écouté et entendu, Nantes Métropole avait le rôle de coordonnateur...** » raconte Emmanuel DION, chargé de mission Maîtrise des énergies à Nantes Métropole. Octobre 2014, une convention de groupement est rédigée à plusieurs mains. Une boîte à outils l'accompagne. Les membres ont trois mois pour continuer à échanger, décider d'adhérer... Toujours sur le même schéma participatif, l'écriture du marché démarre en janvier 2015. L'Accord Cadre et les marchés subséquents paraissent en avril 2015. « **La difficulté a été de synthétiser tous les points de livraison et aussi de se mettre d'accord sur les allotissements, car bien évidemment il y a des spécificités de gestion sur certains points de livraison dont nous devons tenir compte. En tout, cinq lots ont été définis – un lot spécifique d'électricité d'origine renouvelable (4 Gw), un lot pour les espaces publics (50 Gw), un lot pour l'usine de l'eau (15 Gw), un lot pour les tarifs bleu (24 Gw) et un lot pour les tarifs jaune et vert (69 Gw)** » commente Emmanuel DION. « **4h, c'est le temps dont nous disposons pour choisir nos fournisseurs, afin de conserver les meilleures offres tarifaires et de service sur chacun des lots** ». **Résultat, en un an un million d'euros a déjà été économisé**. Ce groupement permet d'être triplement gagnant d'un point de vue partenarial, budgétaire et environnemental.

« *Aujourd'hui un vrai réseau d'acteurs de l'énergie existe, nous souhaitons le conforter, continuer à monter en compétences, à échanger et partager... Une expérience qui va nous servir pour nous ouvrir à d'autres domaines, à d'autres mutualisations d'achat, comme pour les CEE...* » conclut Emmanuel DION. Un réseau qui travaille déjà au prochain appel d'offres prévu à l'automne 2017.

Pour en savoir plus :

« Support de présentation de l'Atelier 8, du 26.01 » : <https://prezi.com>